



## Sommaire

Editorial

Un véritable Hôtel de Ville à Pully

Tour de romandie à Pully

La gare poursuit sa mue

Pully tous les jours en une photo

Christiane Lambert prend sa retraite

Un éclairage public exemplaire

Dates importantes

# PULLY VEUT SE DOTER D'UN VÉRITABLE HÔTEL DE VILLE

## Les vignes de Pully touchent à la fois la tradition et l'économie de notre Ville

Elles font partie de notre patrimoine historique. D'abord propriété des ducs de Bourgogne, elles ont été cédées au Prieuré de Payerne. Au Moyen-Age, elles constituaient une part importante des ressources économiques. Il y avait d'ailleurs au centre une pinte intitulée «Au vin de Pully», où l'on n'appréciait guère que l'on vende du vin d'ailleurs.

Aujourd'hui, Pully est encore propriétaire d'environ 4,5 hectares de vignes, soit l'équivalent d'un modeste domaine agricole. Elle possède ainsi un précieux reliquat de notre histoire locale, avec des locaux de viticulture demeurés au Prieuré.

Le respect de notre histoire et l'amour des traditions ne doivent toutefois pas figer tous les projets. Nous devons sans cesse évoluer pour que les infrastructures correspondent à nos besoins. L'augmentation de la population, la volonté d'améliorer les transports, l'efficacité administrative et les installations publiques nous conduisent à de nouveaux investissements, devenus nécessaires.

Tout en respectant notre histoire, nous devons évoluer pour nous approprier de manière adéquate le cadre qui reçoit nos activités ordinaires, nos lieux d'habitation, de déplacement, de travail, de détente, de culture ou de méditation. Nous devons adapter l'organisation urbanistique aux modes de vie d'une société qui change et qui ne reste pas figée dans le passé.

Parmi les projets en cours, la Municipalité, avec l'accord du Conseil communal, envisage le déplacement des activités viticoles du Prieuré dans le STPA (bâtiment qui nous a été cédé par l'Armée à Rochettaz). Cela permettra de libérer de la place au centre de Pully, au profit d'activités urbaines dont le service administratif à la population fait aussi partie. Cette évolution n'enrayera pas notre histoire, mais permettra d'apprécier plus harmonieusement l'espace urbanistique de notre époque.

Mais, soyons d'accord, Pully conservera quelque part sa pinte, à l'instar de celle d'autrefois « Au vin de Pully ». Car le plaisir de se retrouver pour partager un verre dans une auberge communale est un plaisir qui traverse les siècles.

LYDIA MASMEJAN  
Conseillère municipale

## Impressum

Edition: Municipalité de Pully – mars 2015  
Graphisme: www.enzed.ch  
Illustration: www.tassilo.ch  
Tirage: 11'000 exemplaires  
Comité de rédaction: N. Lude, G. Reichen, Ph. Steiner, A. Piolino  
Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle  
www.pully.ch, communication@pully.ch, 021 721 31 11

Le bâtiment du Prieuré est en mauvais état. Il connaît de gros problèmes au niveau de la structure portante (risque d'écroulement de certains planchers) et de nombreuses installations sont en fin de vie (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité).

La résolution de ces problèmes étant extrêmement coûteuse, la Municipalité a développé une stratégie d'optimisation des surfaces administratives en vue d'y rassembler plusieurs services administratifs et de créer un lieu central d'accueil et d'information pour la population pulliérane. Ainsi, le projet de rénovation envisagé consiste à mettre en place un véritable Hôtel de Ville muni de locaux fonctionnels et d'équipements adéquats pour la gestion d'une ville dynamique et moderne de près de 18'000 habitants.

En novembre 2014, la Municipalité s'est vue allouer par le Conseil communal (Préavis N°22-2014) un crédit d'investissement destiné à l'élaboration d'un plan de quartier et à l'organisation d'un concours d'architecture qui désignera le bureau d'architecture qui sera en charge des travaux.

Si le Conseil communal soutient encore les étapes suivantes du projet en votant, le moment venu, les crédits nécessaires à son développement et à sa réalisation, les travaux pourraient débuter en 2019.

Pour mener à bien la rénovation de ce monument historique, il sera nécessaire de déplacer dans d'autres bâtiments communaux les activités qui occupent le Prieuré de longue date mais qui sont inadéquates dans un Hôtel de Ville.

Ainsi, le restaurant du Prieuré serait réaménagé dans l'immeuble communal de l'av. du Prieuré 1 dans les locaux aujourd'hui occupés par l'Office de la population. Ces locaux présentent de grandes qualités pour un restaurant: entièrement équipés à neuf, ils sont également munis d'arcades donnant directement sur l'espace public réaménagé, ce qui

est optimal pour le service en terrasse, et ils disposent d'accès facilités pour les personnes à mobilité réduite.

De même, pour la Cave communale, les locaux de production et de stockage seront rassemblés à Rochettaz, dans l'ancien cantonnement militaire actuellement désaffecté et dont l'usage a été cédé par l'Armée à la Ville de Pully. Quant aux activités commerciales de la vigne, elles seront maintenues au centre-ville. Dans le cadre du concours d'architecture, la Municipalité examinera l'éventualité de les garder au sein de la partie historique du Prieuré. Une alternative est l'utilisation du bâtiment communal sis à l'av. du Prieuré 4, idéalement placé pour y accueillir un espace de dégustation et de vente.

A la fin de la rénovation, l'Hôtel de Ville regroupera le greffe municipal, les naturalisations, les finances, l'office de la population, les affaires sociales, etc (soit la Direction de l'administration générale et des finances - y compris les services des ressources humaines, de l'informatique, de la communication et des affaires culturelles - et la Direction de la jeunesse et des affaires sociales - y compris la Fondation de l'enfance et de la jeunesse) et offrira une réception centralisée.

La création de ce pôle administratif communal favorisera la communication avec la population et optimisera les services qui lui sont destinés, dans des locaux adaptés aux standards actuels (usages, équipements, normes) et accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Proche des transports publics et s'inscrivant dans le cadre des projets de transformation du centre-ville, le Prieuré est idéalement situé.

Rens.: Philippe Daucourt, Chef de service, Direction de l'urbanisme et de l'environnement, 021 721 31 11

## Tour de Romandie, le contre-la-montre passe à Pully!



Pour l'étape finale du plus grand des petits tours, qui aura lieu **dimanche 3 mai** dans la Capitale Olympique, les organisateurs du contre-la-montre ont prévu un circuit des plus spectaculaires. Il en résultera des perturbations sur le trafic, toutefois atténuées par le fait que cette édition se déroulera un dimanche.

La fin du parcours verra les meilleurs descendre à plus de 80km/h en direction de Pully par les axes suivants: carrefour de la Perraudetaz, av. de Lavaux, av. du Tirage, av. CF Ramuz, ch. de la Joliette, av. Villardin, av. G. Guisan, av. de la Tour-Haldimand, Quai de Belgique (Lausanne) et

la circulation sera interdite entre 09h00 et 16h00 sur l'ensemble de ces axes.

Les riverains seront informés par courrier de la Police Est Lausannoise des différentes mesures prises pour la circulation, le stationnement et les déviations de trafic ce jour-là. La Municipalité remercie les Pulliérans de leur compréhension pour les désagréments occasionnés.

Plus d'informations sur le programme de la journée et les perturbations de trafic sur [www.lausanne.ch/tourderomandie](http://www.lausanne.ch/tourderomandie) ou par email [tourderomandie@lausanne.ch](mailto:tourderomandie@lausanne.ch)

# LA GARE POURSUIT SA MUE

Le secteur de la gare à Pully est en travaux actuellement, pour une durée d'une année. Le chantier consiste à réaliser des escaliers, un ascenseur destiné à faciliter l'accès des piétons aux quais ainsi qu'un passage reliant la pl. Neuve à la pl. de la Clergère.

Des travaux d'une rare complexité ont été lancés au mois d'octobre dernier sur le site de la gare de Pully. Ce projet, issu du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges, vise à améliorer les accès aux quais. S'agissant d'un site largement bâti et fortement utilisé, le chantier doit composer avec un certain nombre de contraintes inhérentes à la géologie et au génie civil.

## Un planning respecté

Grâce au bon déroulement des opérations ainsi qu'à une météo clémente en fin d'année, les travaux de requalification de la gare sont toujours dans les temps. La phase d'installation et de sécurisation du chantier est maintenant terminée. Les travaux spéciaux ayant lieu avant la construction des ouvrages proprement dits suivent leur cours sans accroc. Concrètement, ils englobent des démolitions au niveau du Pont du Tirage et de la rue souterraine, ainsi que des forages et des consolidations.

Un des éléments les plus visibles de la requalification de la gare sera la création d'un ascenseur et d'un escalier permettant de relier en ligne directe les quais et la pl. Neuve, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Cette intervention est très complexe en termes de réalisation et de respect des normes. En effet, le chantier se tient à deux mètres des

voies ferrées et l'ancrage de l'ascenseur doit s'effectuer en profondeur pour permettre l'accès depuis le passage souterrain CFF. Certains de ces travaux spéciaux doivent s'effectuer de nuit, car ils nécessitent la fermeture d'une des voies CFF pour cause de proximité au chantier. En effet, jusqu'à cinq mètres des voies, le périmètre est appelé « zone de danger » et le trafic ferroviaire doit être interrompu pour des raisons de sécurité. Ces directives émanent des CFF et sont indépendantes de la volonté des maîtres d'ouvrage du chantier.

## Une avancée visible très prochainement

Une fois les travaux spéciaux achevés, les différents ouvrages devraient prendre forme relativement rapidement, ce qui permettra aux usagers de suivre la progression des constructions.

## Une gare moderne, pour une Ville moderne

Avec cette réalisation, Pully souhaite mettre à disposition de ses habitants une gare attractive, accessible et fonctionnelle. Outre ces changements structurels, les cadences de train vont également s'améliorer avec, à moyen terme, un train toutes les quinze minutes dans les deux sens. La fréquentation du lieu et le recours aux transports publics sont donc amenés à augmenter de manière significative. Cette hausse induit directement des répercussions bénéfiques sur l'environnement et le développement durable.

Rens.: *Christophe Jayet, Direction de l'urbanisme et de l'environnement, 021 721 31 11*

## Un éclairage public exemplaire

La Ville de Pully vient d'annoncer la fin du projet MAREP (mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage public) lancé fin 2013. Ce projet visait, d'une part, à installer des luminaires de dernières technologies afin de réduire la consommation d'énergie et, d'autre part, à améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons en adaptant les niveaux d'éclairage au volume du trafic routier.

## Un succès sur toute la ligne

A lui seul, le projet a permis une réduction de 18 % de la consommation annuelle d'électricité pour atteindre 682'000 kWh en 2014. Ainsi, avec plus de 800 luminaires remplacés, l'indice de consommation de l'éclairage public de la Ville de Pully affiche désormais une valeur de 9.8 MWh/km. Cela permet à la Ville de Pully d'être considérée comme exemplaire selon les classements de l'Agence Suisse pour l'Efficacité Énergétique (SAFE), qui fixe cet indice à 12 MWh/km pour les villes de plus de 12'000 habitants. Ces performances contribueront à atteindre les objectifs souhaités par l'Association « Cité de l'Énergie ».

Renseignements : *Stève Bonjour, Direction des travaux et des services industriels - 021 721 31 11*

## Dates importantes

<b>Musée d'art</b>
<b>Du 1<sup>er</sup> mai au 27 septembre</b> , exposition « La lumière et le souffle » de l'artiste ZAO WOU-KI – Vernissage public le 30 avril à 18h.
<b>20 mai et 13 juin de 14h30 à 16h00</b> Atelier créatif « Poésie et aquarelle : à quoi ça rime? ». 7 à 12 ans, CHF 10.00, goûter offert, sur inscription.
<b>27 mai et 10 juin de 14h30 à 16h00</b> . Atelier petits formats « Bouquet de peinture ». 4 à 6 ans, CHF 5.00, goûter offert, sur inscription.
<b>6 juin de 14h30 à 16h</b> Visite famille.
<b>7 juin à 10h00</b> Brunch-conférence. Gratuit, sur inscription.
<b>28 juin à 15h</b> Visite commentée gratuite en anglais.

<b>Villa romaine</b>
<b>Du 9 mai au 27 septembre</b> , exposition « Archéo-test. À la recherche des gestes perdus ». Vernissage public le 6 mai à 18h
<b>Dimanches découvertes 10 mai et 14 juin de 10h30 à 12h30</b> : rencontres entre des spécialistes de l'archéologie expérimentale et le public.
<b>4 juin à 18h30</b> Projection au <b>cinéma CityClub Pully</b> du film « Altaripa » (reconstitution d'un chaland gallo-romain en conditions réelles) et discussion avec Beat Arnold, ancien archéologue cantonal de Neuchâtel.
Inscription au 021 721 38 00 ou sur <a href="mailto:activitesmusees@pully.ch">activitesmusees@pully.ch</a>

<b>Initiation à la course à pied</b>
Dès le 25 mars à 18h00 (débutants 1) et 19h00 (débutants 2)
Tous les mercredis pendant 12 semaines, Parking de la route du Port, <i>inscription au 079 640 14 13 ou <a href="http://www.jecourspourmaforme.com">www.jecourspourmaforme.com</a></i>

<b>Collecte déchets spéciaux</b>
2 mai de 8h00 à 12h00, parking de la Clergère

<b>Dégustation gourmande gratuite des nouveaux millésimes à la Cave communale</b>
7 au 9 mai

<b>Ouverture de la piscine de Pully-plage</b>
13 mai au 6 septembre

<b>Pont de l'Ascension</b> (fermeture des bureaux)
14 mai à 16h00 au 18 mai à 07h30

<b>Vente du Passeport Vacances</b>
18 au 29 mai, Greffe municipale (horaires de bureau)

<b>Course à travers Pully <a href="http://www.catp.ch">www.catp.ch</a></b>
22 mai

<b>Festival entre 2 à L'Octogone <a href="http://www.festivalentre2.ch">www.festivalentre2.ch</a></b>
3 au 6 juin

<b>Fête du Sauvetage au Port de Pully</b>
5 et 6 juin, <a href="http://www.sauvetage-pully.ch">www.sauvetage-pully.ch</a>

<b>Petite Fête de la Grand'Rue</b>
26 et 27 juin

<b>Vide-greniers sur la pl. d'Obernai</b>
27 juin

<b>Séances du Conseil communal</b>
29 avril, 20h00
27 mai, 20h00
24 juin, 18h00

## Pully tous les jours... en une photo !

Depuis octobre 2014, certains followers de la page Facebook officielle « Ville de Pully, Suisse » ont remarqué la récurrence quotidienne de clichés postés sur cette page. Du lundi au vendredi, aux alentours de 10 heures, est publiée une photo prise à Pully. Paysages, couleurs, aubes avec ou sans soleil, bâtiments emblématiques, tout est « made in Pully », même le photographe ! Pour agrémenter les clichés et leur conférer une valeur ajoutée, outre la beauté de l'image, un recueil d'informations type éphéméride est placé sur un bandeau semi-transparent, actualisé tous les jours : la date, le/la Saint(e) du jour, la météo, la température du lac Léman à un mètre de profondeur, la phase lunaire et la journée mondiale ou internationale. Quant aux jours sans, une citation ou maxime philosophique s'occupe d'éveiller la curiosité ou l'intellect des esprits affûtés. Le succès de la photo du jour est grandissant et tous les amoureux de Pully et des beaux paysages devraient aller faire un tour sur

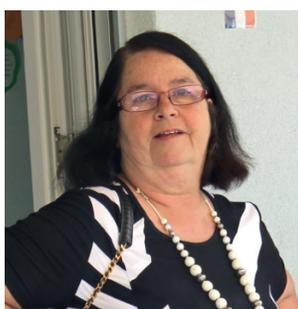


Photo du jour « likée » 58 fois

cette page Facebook. Les photographies sont également visibles en haute résolution sur le compte Flickr de la Ville de Pully. Rappelons qu'il n'est pas nécessaire de posséder un compte sur ces réseaux sociaux pour accéder aux galeries d'images.

Rens. : *Arnaud Piolino, Service de la communication à la Direction de l'administration générale et des finances, 021 721 31 11, [communication@pully.ch](mailto:communication@pully.ch)*

## LA DIRECTRICE DE LA FONDATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE PREND SA RETRAITE



Après 29 ans au service de sa Commune, Christiane Lambert prend sa retraite à la fin du mois de mars.

En 2007, le Conseil communal valide la création d'une Fondation pour gérer les garderies, dont Madame Lambert prend la direction. Ce sont alors 65 collaborateurs qui travaillent à la bonne marche des structures d'accueil. Cette même année, suite à la mise en place de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE), Christiane Lambert se voit confier la création d'un réseau pour les communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry. Ce mandat lui ouvre les portes de la Chambre consultative de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), où elle siègera quelques années. A cette période, elle est également présidente de Pro Jour Vaud, structure qui regroupe les coordinatrices en accueil familial du canton de Vaud.

Depuis, cinq nouvelles structures ont vu le jour portant, à ce jour, le total à onze lieux d'accueil, dans lesquels y travaillent quelque 130 collaborateurs sur les territoires des communes de Pully et Paudex.

« Pendant ces années passées à la Fondation, mon but n'était pas seulement de mettre en place une gestion pure et dure, mais aussi de faire en sorte que les directrices puissent s'épauler entre elles et avoir une gestion de cœur, favorisant le partage et l'aide mutuelle. »

**Christiane Lambert**

La relève est assurée par Madame Anne Corelli, qui poursuivra le développement de l'accueil de jour avec autant de passion qu'a pu le faire Madame Lambert. Cette dernière va continuer à s'occuper des ressources humaines, mais dans le cadre de son entreprise familiale Holdisa. La Municipalité de Pully ainsi que ses collaboratrices, collègues, partenaires et de nombreux parents la regrettent. Merci et belle retraite Christiane !

Après des études de droit et dix ans passés à élever ses trois enfants, Madame Lambert est engagée à la Ville de Pully, le 1er septembre 1986, afin de créer le service de mamans de jour pour les Communes de Pully, Paudex, Belmont, Lutry, puis d'Epalinges quelques années plus tard. A cette époque, Pully ne dispose pas d'un service social, et encore moins d'un bureau pour gérer cette nouvelle tâche. C'est donc depuis son domicile que Christiane Lambert travaille jusqu'à la création, au début des années 1990, du Service social communal. Entre 1995 et 2005, on dénombre plus d'une cinquantaine de mamans de jour. En 2003, Madame Lambert participe à une mutation radicale avec l'introduction de la « Caisse centrale pour les mamans de jour » : ce ne sont désormais plus les parents qui rétribuent les mamans de jours, mais la Ville de Pully directement.

Puis, d'autres tâches lui incombent à savoir une participation active à la création d'une nurserie en 1989 en collaboration avec la Commune de Pully et l'Association d'entraide familiale de Pully, Paudex, Belmont, puis de plusieurs unités d'accueil pour écoliers. Les tâches sont multiples, allant jusqu'au suivi de chantier et à l'achat d'équipement pour ces lieux d'accueil !